

« MERCREDI DES PROS »

« Toiture chaude et toiture froide, quelle solution privilégiée ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 21 Septembre 2016

LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

PARTICIPANTS

1 Bouchet	David	Positivement bois
2 Brelivet	Jean-Yves	Les Constructions Ecologiques
3 Charpentier	Manon	Architecte DE
4 Chatillon	Emmanuelle	Architecte maître d'œuvre
5 Desmons	Samuel	Conseil
6 Kerneis	Marion	BE bois
7 Lamanda	Christiane	Consultante habitat et jardin
8 Le Duigou	Audrey	Chargée de mission APPROCHE
9 Le Faou	Laurent	BE métreur
10 Le Rouzic	Pierre	CIE
11 Morvezen	Pierre	Couvreur
12 Robidou	Franck	Positivement bois
13 Seuret	Alain	

Problématique : « Toiture chaude et toiture froide, quelle solution privilégier ? »

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Franck Robidou – Positivement Bois

1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

4/ Exposé de la problématique par Samuel Desmons

Les recommandations professionnelles qui régissent le secteur du bâtiment déconseillent la mise en œuvre des toitures froides, notamment dans le cas d'un toit plat ou à faible pente. Elles seraient réservées à des conditions de mise en œuvre strictes et particulières.

Or, certains professionnels s'accordent à dire que la construction de toiture froide est plus simple que celle de toitures chaudes.

Lors de cet atelier, Samuel Desmons s'est appuyé sur le DTU 43.4, « Travaux de bâtiment – Toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés du bois avec revêtement d'étanchéité ».

Les questions exposées sont les suivantes :

- Quels sont les avantages et contraintes des deux méthodes sur le plan thermique et la mise en œuvre ?
- Quelle méthode utilise-t-on et sur quel support (béton, tôle, bois) ?
- Quel principe faut-il privilégier ?

5/ Questionnements et discussion autour de la problématique

Il a tout d'abord été indispensable de définir les termes de toiture froide et toiture chaude :

- Toiture froide : isolée et ventilée par une lame d'air provenant de l'extérieur, placée au dessus de l'isolant,
- Toiture chaude : isolée et non ventilée.

Les professionnels présents ont longuement échangé sur le sujet en partageant leurs retours d'expérience, ce qui a permis de mettre en évidence certains constats.

La mise en œuvre d'une toiture froide ou d'une toiture chaude se différencie par les matériaux utilisés et les professionnels sollicités. Il y aurait moins de possibilité sur le choix des matériaux écologiques pour une toiture chaude.

Dans le cas d'une dégradation de l'étanchéité à l'eau, les toitures froides présentent l'avantage de permettre une intervention en surface, au niveau de la lame d'air et du pare-pluie, contrairement aux toitures chaudes qui sont inaccessibles et nécessite d'être totalement refaite.

La toiture froide présenterait l'avantage d'apporter un meilleur confort thermique en été grâce à la lame d'air ventilé.

Dans le cas d'une rénovation, il conviendrait de respecter le principe constructif initialement mis en œuvre afin de limiter les coûts et la complexité des travaux.

6/ Conclusion

La toiture froide semble avoir de nombreux avantages par rapport à la toiture chaude, malgré le fait qu'elle soit déconseillée par les recommandations techniques du bâtiment dans plusieurs cas de mise en œuvre.

Cependant, les professionnels présents ne relèvent pas de sinistres particuliers récurrents sur des toitures chaudes ou des toitures froides.